

# OBTENTION DE VISA - CUBA

Nous souhaitons vous informer du fait que vous avez besoin d'un visa (carte de touriste) pour votre voyage à Cuba. La carte de touriste vous permet une seule entrée sur le territoire et un séjour d'une durée maximale de 30 jours.

La demande du visa nécessaire (carte de touriste) peut être effectuée soit par le partenaire contractuel d'Eurotours, soit par vous-même. Le visa (carte de touriste) doit être demandé au plus tôt 3 mois avant l'entrée sur le territoire. Le traitement du visa dure env. 1 semaine.

Si vous entrez à CUBA depuis les États-Unis (même en cas d'escale/de transit aux États-Unis), la carte de touriste pour CUBA ne peut pas être demandée par le biais du partenaire contractuel. Dans ce cas, veuillez contacter la compagnie aérienne qui assure votre vol entre les États-Unis et Cuba.

IMPORTANT: veuillez vous informer en temps utile avant l'entrée sur le territoire des éventuelles dispositions en matière de vaccination auprès de votre médecin ou de l'institut des maladies tropicales.

ATTENTION: en plus du visa (carte de touriste), un enregistrement en ligne doit être effectué AVANT L'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE à l'adresse <https://dviajeros.mitrans.gob.cu/inicio>. (Version 05/2023). Cet enregistrement doit être effectué par les voyageurs eux-mêmes. Veuillez vous informer de l'actualité auprès du ministère des Affaires étrangères, ou bien contactez le partenaire contractuel.

## 1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

- **En Autriche:** **ÖVKG Visa und Konsular Gesellschaft mbH**  
Téléphone: +43 1 361 55 20 60  
E-mail: [wien@oevkg.at](mailto:wien@oevkg.at)  
LIEN POUR LES RÉSERVATIONS EN LIGNE: <https://oevkg.at/client/eurotours>
- **En Allemagne:** **DVKG – Deutsche Visa und Konsular Gesellschaft mbH**  
Téléphone: +49 30 2576 4860  
E-mail: [berlin@dvkg.de](mailto:berlin@dvkg.de)  
LIEN POUR LES RÉSERVATIONS EN LIGNE: <https://dvkg.de/client/eurotours>
- **En Suisse:** **AVS - All Visum Service GmbH**  
Téléphone: +41 31 372 05 75  
E-mail: [bern@allvisumservice.ch](mailto:bern@allvisumservice.ch)  
Web: <https://www.allvisumservice.ch/de/>

Remarque: lors de votre demande de visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours!!!

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles concernant les frais et les documents nécessaires. Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par e-mail du lundi au vendredi (jours ouvrés).

Pour la demande de visa, vous avez besoin des éléments suivants:

#### Formulaire de demande

- ⊕ Disponible sur demande auprès de nos partenaires, inutile pour les demandes en ligne!

#### Copie ou scan du passeport

- ⊕ Copie couleur ou scan bien lisible de la page d'identification (1re page) de votre passeport
- ⊕ Validité: encore 6 mois minimum après la sortie du territoire

#### Confirmation de réservation

##### Assurance voyage:

Lors de l'entrée sur le territoire, une assurance-maladie de voyage pour l'étranger (assurance privée) doit être présentée. Si vous avez contracté une assurance voyage auprès de la société Europäische Reiseversicherung, veuillez communiquer la confirmation de réservation fournie par Eurotours avec les dates de naissance exactes des voyageurs à [vermittlermanagement@europaeische.at](mailto:vermittlermanagement@europaeische.at) ou, pour les citoyens suisses, à [info@erv.ch](mailto:info@erv.ch). Une confirmation d'assurance, ou police, sera établie et vous sera fournie.

#### Passagers en croisière

Veuillez contacter en temps utile Eurotours par e-mail à l'adresse [visum@eurotours.at](mailto:visum@eurotours.at) si vous avez besoin d'une autre carte de touriste (nouvelle entrée sur le territoire) dans le cadre de votre croisière ou si vous pouvez l'obtenir à bord du bateau.

#### Les citoyens dont le lieu de résidence ne correspond pas à la citoyenneté ont par ailleurs besoin des documents suivants:

- ⊕ Notez que des dispositions différentes et des frais s'appliquent aux citoyens de pays hors UE et hors espace Schengen – veuillez vous renseigner au préalable.

## 2. OBTENTION AUTONOME

Si vous demandez vous-même votre visa, veuillez vous informer auprès de la représentation de l'ambassade cubaine concernant les détails, les horaires d'ouverture et les délais de traitement.

Nous insistons expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité quant à l'octroi ou au refus d'un visa d'entrée sur le territoire ; l'appréciation relève exclusivement de la compétence des autorités étrangères.

**IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS VISA!**